



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 20 juin 2023

Patrimoine | L'engagement de l'État en faveur du patrimoine local en Haute-Saône

Préserver le patrimoine rural et local constitue une des priorités parmi les engagements de l'État dans les territoires car cela contribue à la transmission de notre culture et de notre histoire.

Restaurer et mettre en valeur le patrimoine Haut-Saônois est un levier de développement et d'attractivité auquel l'État participe activement afin de créer une activité touristique autour des monuments du patrimoine local.

Les travaux en cours pour la restauration de la fontaine Saint-Maimboeuf à Dampierre-sur-Linotte illustrent ainsi cette priorité. Le projet de restauration de la fontaine a bénéficié d'une subvention de l'État au titre de la DETR 2022 de **52 500 €** pour un coût subventionnable de 150 000 € (soit 35 %).

D'un point de vue global, l'État a consacré plus de 4 millions d'euros à l'aide à l'investissement pour la protection du patrimoine.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  